



Spengler

DEPUIS 1907



MAGISTER NEONATAL

DOUBLE PAVILLON
AUSCULTATION DU NOUVEAU-NÉ

CE



Spengler S.A.S | 30 rue Jean de Guirmand | 13290 Aix en Provence | FRANCE

www.spengler.fr

Tél. : **+33 (0)4 42 90 31 31**
Mail : contact@spengler.fr

Spengler prend soin des nouveaux-nés !



PAVILLON ACIER INOX

Parce que l'acier inoxydable offre d'excellentes propriétés acoustiques, nous l'avons utilisé pour la conception du pavillon du stéthoscope MAGISTER NEONATAL.



MEMBRANE FLOTTANTE

Présente uniquement sur le grand coté du pavillon :

- Pression légère pour une écoute des basses fréquences
- Pression ferme pour une écoute des hautes fréquences.



CONFORTABLE

Les deux côtés du pavillon sont équipés de bagues anti froid faites en PVC pour le plus grand confort des tout-petits.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

		DOUBLE PAVILLON
Pavillon	Matière	Acier inoxydable
	Grand côté	28 mm
	Petit côté	16 mm
	Poids	35 g
Membrane flottante	Matière	Résine epoxy fibre de verre
	Grand côté	28 mm
Bague anti-froid	Matière	PVC
	Grand côté	28 mm
	Petit côté	16 mm
Tubulure	Matière	PVC
	Longueur	61 cm
Lyre	Matière	Acier inoxydable
	Matière des embouts auriculaires	Silicone
	Longueur totale	76 cm
	Poids total	112 g
GARANTIE SPENGLER		5 ans (hors tubulure et embouts)



DÉSIGNATION

● Stéthoscope Magister Néonatal double pavillon Bordeaux

RÉFÉRENCE

507 219

LA QUALITÉ SPENGLER

Marquage CE

Les stéthoscopes Spengler dont le Magister Néonatal sont des dispositifs médicaux de classe I. Ils sont conformes au Règlement Européen 2017/745 en répondant parfaitement aux exigences générales de sécurité et de performance.

Service après-vente

Spengler SAS assure la maintenance et la réparation des matériels. Rendez-vous sur le site Spengler dans la rubrique Contact.

Garantie Spengler

Garantie Spengler de 5 ans (dans les conditions normales d'utilisation) : remise en état ou remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses (vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception) par notre service après-vente. Les pièces d'usure (embouts auriculaires, membranes et bagues anti-froid) sont garanties 1 an. La garantie ne couvre pas les défauts d'entretien de la part de l'utilisateur.

